

Le petit mot de la présidente

Pourquoi une fête du bénévolat ?

- Pour mettre en avant l'importance du rôle de toutes les personnes qui s'engagent à l'égard d'une cause, aident les autres et participent au mieux-être de la collectivité
- Pour tisser des liens entre les associations par une meilleure connaissance des personnes et d'échanges autour de la vie des associations, de leur projet et de leur fonctionnement.
- Pour participer avec d'autres à la réalisation d'un projet commun.

PROJET :

Organiser une journée festive ouverte à tous les bénévoles œuvrant dans une association de notre territoire (à noter : cette manifestation ne concerne pas les personnes simplement adhérentes ou licenciées).

Dans le programme, vous pourrez choisir librement vos activités ou le moment que vous souhaitez passer sur cette journée.

Pensez à désigner un référent « fête du bénévolat » au sein de votre association pour participer au travail de préparation, faire le lien, remettre des documents et répondre à toutes les questions sur l'organisation de cette journée.

RENDEZ VOUS NOMBREUX LE 17 MAI :

rendre visible le bénévolat c'est évaluer l'importance des ressources que les associations sont capables de mobiliser.

PROCHAINE RÉUNION DE PRÉPARATION
LE MERCREDI 1ER AVRIL À 18H30 À LA MAPS.

Le saviez-vous ?

Quelle est la différence entre un bénévole et un adhérent :

TOUS LES BÉNÉVOLES D'UNE ASSOCIATION SONT ADHÉRENTS, MAIS TOUS LES ADHÉRENTS NE SONT PAS BÉNÉVOLES :

Les bénévoles donnent de leur temps pour faire fonctionner l'association alors que des adhérents, payent leur adhésion, ce qui leur donne le droit de voter à l'assemblée générale mais ils ne participent pas forcément à la vie de l'association.

Exemple :

- une personne s'inscrit dans une association : il paye sa cotisation et pratique une activité (sportive ou autre) : **il est adhérent**. Si, en plus, il participe bénévolement au fonctionnement de l'association ou du club (en tant que membre du bureau) ou qu'il participe à l'organisation des manifestations initiées par l'association : **il est bénévole**.

Les petits nouveaux

Trois associations viennent grossir les rangs des adhérents de la MAPS :

- **Le Club Bervillais** : Comité d'animation de la commune
- **SMI 14170** : Stop à la méthanisation industrielle : collectif des riverains de la future usine de méthanisation prévue sur la commune de Vendeuvre.
- **Vieux-Pont en Auge église et patrimoine** : valorisation et préservation de l'église et du patrimoine de Vieux-Pont en Auge.

Formations :

- **Comment communiquer sur les événements de son association :**

cette réunion a eu lieu le 28 novembre 2019, animée par Geneviève Augé, chargée de communication et bénévole à La Ferme du Trousseau. Elle a réuni 28 personnes pour une vingtaine d'associations. A cette occasion, nous avons appris à définir ce qu'il était important d'indiquer sur une affiche, des flyers, où il fallait les distribuer. Nous avons abordé le thème de la charte graphique, plus généralement l'importance de l'image que renvoie une association au travers de sa communication. Nous avons également évoqué les différents sites qui pourraient relayer l'information : site de la ville, de l'agglomération de Lisieux... Marianne Guilhou, correspondante de presse au Pays D'Auge et L'Éveil de Lisieux est également intervenue.

- **Formation autour du thème : « utiliser le numérique dans le fonctionnement de son association »**

Une première réunion a eu lieu le 11 février animée par Florent André, chargé de mission à Animation Emploi Calvados.

Une deuxième aura lieu le mercredi 29 avril à 18h30 à la MAPS. Le thème sera déterminé après dépouillement des questionnaires distribués en février (par exemple : les réseaux sociaux, le mailing, les demandes de subventions par Internet, l'utilisation de fichiers partagés, l'utilisation du site Service-public pour les déclarations en préfecture...).